

Objet : COMPTE RENDU du Bureau Directeur du Comité du 21 décembre 2023.

Présents : CANRON Frédérique - COUVREUR Ludovic - DUTEURTRE Christiane - GALLOPIN Meghann - HERVY Martine - HEUREL Kévin - JAWORSKY Gérard - MOTTARD Marceline

Assiste : Olivier SOUPIROT

Excusés : FALLET Antoine - VERRIER Didier- France GABELLA

La séance est ouverte à 19 h 00.

➤ **Adoption de l'Ordre du jour :**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➤ **Compétitions U11 masculins, Phase 2 :**

Le Bureau maintient la décision de la COC départementale définissant la formule de la seconde phase de cette compétition. L'équipe de l'ETAC 2 est donc reversée dans la poule Honneur et l'équipe de Nogent est incorporée à la poule Excellence.

➤ **Mise en place du projet CA des Jeunes:**

Le BD souhaite peut-être attendre les nouvelles élections pour mettre en place ce projet soutenu par le Président actuel. Une information sera transmise aux clubs pour les aviser de cette création et de leur implication pour motiver quelques jeunes de leur club. Un lien permettra à chaque jeune de formuler leur adhésion au projet ; réponse attendue pour le 31 janvier avec une première réunion de concertation le samedi 17 février 2024.

Des questions restent encore en suspens :

- Qui les encadre,
- Qui les accompagne
- Combien de jeunes par club (2) ...

➤ **AG du Comité :**

Les dates de élections ont été modifiées par la Fédération.

L'AG fédérale se déroulera sous forme électronique entre le 21 et le 25 novembre 2024, avec un vote de l'ensemble des clubs (pour 50%), des Ligues (pour 25%) et des Comités (pour 25%).

Afin d'établir en amont la composition du corps électoral de l'assemblée générale électorale fédérale, qui compte désormais plus de 2500 représentants des structures votantes en application de la loi du 2 mars 2022, mais également dans la perspective de débiter la saison sportive 2024-25 avec l'équipe dirigeante nouvellement élue dans chaque structure déconcentrée, la date limite pour l'organisation des élections des instances dirigeantes au sein de vos entités respectives est fixée au 15 juillet 2024.

L'AG électorale de la Ligue est fixée au 29 juin à Nancy.

L'AG du Comité est donc fixée au vendredi 14 juin 2024 : accueil à partir de 18h00 et début de l'AG à 18h30.

Elle devrait se dérouler au Centre Schumann suivi d'un repas en commun à prévoir.

Le Président informe le Bureau qu'il ne se représentera pas pour la nouvelle session de 2024 à 2028.

Les appels à candidature, liste et collège club, devront être réalisés très rapidement compte tenu des délais.

➤ **Réunions de Présidents :**

La Ligue, avec Harold Cerdan, Responsable Formation, et Florian Lafève, Chargé de développement, nous propose une information concernant le domaine de « l'employabilité », du Service Civique au CDI avec toutes les offres de formation les accompagnant.

➤ **Informations diverses :**

- Le règlement des JAJ club serait fait également par la Ligue à condition d'avoir envoyé fiche individuelle et RIB.
- Les labels 2024 de la Fédération vont démarrer.
- Le Président souhaite la mise en place d'une commission Beach Hand avec Florian Lafève et Max Lamblin (RSJH) qui ont participé à la Champions Cup 2023 avec la sélection Beach Handball de la Ligue Grand Est.
- Le relais de la Flamme passe à Mesnil St Père avec des animations sur la plage : participation ?

La séance est levée à 20h30,

La secrétaire de séance


Frédérique CANRON

Le Président,


Gérard JAWORSKY.